Conditions générales du service ePressPack

Le présent document constitue un élément du contrat entre un client (ci-après le Client) et la société ePressPack S.A.S (ci-après ePressPack), il détermine les modalités des services fournis par ePressPack ainsi que d'autres aspects de leur relation commerciale et de leur collaboration, qui est indispensable pour que le Client bénéficie d'un service de qualité.

L'acceptation de ces conditions générales par le Client est un préalable à la fourniture de ses services par ePressPack.

Définitions :

- Le « Client » fait référence à l'entité juridique ayant accepté la proposition ePressPack ou le bon de commande émis par celle-ci ainsi que toute entité juridique liée au Client et acceptée par ePressPack comme pouvant bénéficier du Service ePressPack.
-
- Le « Contenu » fait référence à toutes les données, images, vidéos, musiques, audios et autres informations incorporés par le Client ou pour son compte par un tiers dans la Suite logicielle.
-
- Le « Contrat » fait référence à l'ensemble formé par les présentes Conditions Générales du Service ePressPack, la proposition établie par ePressPack et acceptée par le Client ou le bon de commande émis par le Client faisant suite à la proposition d'ePressPack, et la documentation ePressPack visée dans les présentes conditions de service.

- Les « Données » désignent les données personnelles au sens du Règlement Générale sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (les Données) et à la libre circulation de ces données.

- « Informations confidentielles » incluent toutes les informations fournies par le Client ou ePressPack à l'autre partie de manière orale ou écrite, et qui sont définies comme confidentielles par la partie qui les communique à l'autre. Ces informations incluent les données client, le contenu, les données techniques et les conditions de la proposition commerciale d' ePressPack.

- Le « Service ePressPack » fait référence aux services fournis par ePressPack au Client incluant l'utilisation de la Suite Logicielle ainsi que les prestations associées tel que décrit à l'article 1 ci-dessous.

- La « Suite logicielle » fait référence à la plateforme de salle de presse digitale construite par ePressPack et mise à la disposition du Client pour la fourniture du Service ePressPack selon les présentes conditions générales de service.

-

1. Le Service

Pendant toute la durée de validité de l'abonnement, ePressPack donne accès au Client à une Suite Logicielle qui lui est dédiée sur une plateforme digitale tel que décrite dans les présentes Conditions Générales du Service et dans le bon de commande du Client ou la proposition commerciale émise par ePressPack et acceptée par le Client. Le Client bénéficie en outre lors l'installation initiale de la Suite logicielle, de services de personnalisation tel que précisé dans la proposition commerciale émise par ePressPack. En outre, le Client peut souscrire à des fonctionnalités ou capacités supplémentaires existant au catalogue des services ePressPack moyennant la passation d'un bon de commande complémentaire après validation par ePressPack de la faisabilité technique de la demande du Client.

2. Description du Service

Le Service ePressPack permet au Client, après son acceptation des présentes Conditions Générales du Service, l'hébergement et la diffusion de contenus vidéo, images, emails, documents, textes appartenant au Client (ci-après « Contenu(s) ») sous forme de publications pré-formatées par ePressPack et diffusables par emails, selon un format standard (« Communications »).

Les principales caractéristiques du Service ePressPack sont les suivantes :

- L'hébergement des Contenus
- L'encodage des Contenus vidéos lorsque nécessaire
- La diffusion des Contenus sous forme de Communications et optimisés pour les moteurs de recherche, 24h/24 7j/7
- L'absence de publicités associées aux Contenus
- L'accès aux statistiques
- La mise à disposition du Client d'un backoffice permettant de mettre à jour les Contenus, de les mettre hors ligne ou en ligne

Le Service ePressPack n'inclut pas la production et la réalisation par ePressPack d'un quelconque Contenu pour le compte du Client.

Sauf autorisation explicite d' ePressPack, le Client ne peut pas accorder une sous-licence, revendre, transférer, céder, diffuser, exploiter commercialement ou mettre à la disposition de tiers de quelque manière que ce soit tout ou partie du Service ePressPack.

3. Conditions Générales d'Utilisation

Le Client s'engage à ne pas (i) agir de manière à gêner ou perturber le Service ePressPack, ni à (ii) utiliser le Service ePressPack d'une quelconque manière illégale ou illicite.

En conséquence, le Client à s'engage en particulier à :

- ce que le Contenu ne constitue pas une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, notamment par la provocation aux crimes et délits, l'incitation à la haine raciale ou au suicide, l'apologie des crimes contre l'humanité ou comporte des éléments de pornographie enfantine ;
- ce que tout Contenu à caractère violent ou pornographique ne soit pas susceptible d'être accessible aux mineurs ;
- ce que le Contenu et/ou son hébergement et sa diffusion ne constitue pas une atteinte aux droits de tiers, notamment (a) une violation de droits de propriété intellectuelle de tiers (notamment, clips, émissions de télévision, courts, moyens et /ou longs métrages, animés ou non, publicités, que le Client n'aurait pas réalisés personnellement ou pour lesquels il ne

disposerait pas des autorisations nécessaires des tiers ou de sociétés de gestion collective, titulaires de droits sur ceux-ci) ; (b) une atteinte aux personnes (notamment diffamation, insultes, injures, etc.) et au respect de la vie privée.

ePressPack se réserve le droit de suspendre l'accès du Client au Service ePressPack et/ou son utilisation par celui-ci si ePressPack a été informé d'une utilisation du Service par le Client ne respectant pas la règlementation en vigueur ou les présentes Conditions Générales du Service. La suspension peut être effectuée sans préavis en de violation grave si les circonstances l'exigent.

Le Service ePressPack est destiné à un usage professionnel, pour des diffusions auprès d'entreprises ou de journalistes et non du grand public. Les infrastructures sont optimisées en conséquence dans la limite d'un trafic de 30 000 visiteurs uniques/mois. Le Client s'engage à utiliser le Service ePressPack dans un tel cadre, sauf à risquer de subir une dégradation des performances. Au- delà de cette limite ePressPack examinera la faisabilité technique de l'accroissement de l'infrastructure pour répondre aux besoins du Client et si réalisable lui indiquera les conditions de ce dépassement.

Le Service ePressPack est fourni sur une base « en l'état ». Cependant, ePressPack se réserve le droit d'apporter au Service ePressPack toutes les modifications et améliorations de son choix. Par ailleurs, ePressPack fait tous ses meilleurs efforts pour que la Suite logicielle soit accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de maintenance ou cas de force majeure. Dans le cas d'interruptions de service ainsi motivées, le Client dégage ePressPack de toute responsabilité à cet égard et renonce à toute réclamation et/ou procédure à son encontre de ce fait. Les conditions de disponibilité du Service sont décrites dans la Convention de Service (SLA) figurant en annexe aux présentes Conditions Générales de Service.

4. Enregistrement de noms de domaine

Dans le cadre de la fourniture du Service, ePressPack procède, via ses systèmes de traitements automatisés, à l'enregistrement du nom de domaine pour lequel le Client lui aura adressé une commande. Cette démarche est effectuée par ePressPack, en sa qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes compétents.

Le Client est particulièrement avisé qu' ePressPack n'effectue aucune vérification portant sur la disponibilité du terme que le Client souhaite adopter à titre de nom de domaine. Dans toutes les opérations portant sur l'enregistrement ou la modification des données administratives ou techniques du nom de domaine, l'intervention de ePressPack consiste à intervenir pour le compte du Client auprès des autorités chargées de l'attribution des noms de domaines dans la zone concernée.

Le Client sera informé par email 60 jours avant l'expiration de son nom de domaine. A défaut de renouvellement demandé par le Client, ePressPack procèdera à la désactivation technique du nom de domaine (désactivation de la Suite logicielle liée au nom) au lendemain de l'expiration du nom. Toutefois, le Client pourra réactiver son nom de domaine moyennant le paiement des frais de renouvellement et de réactivation du nom de domaine.

Si le Client souhaite supprimer son nom de domaine, il doit en faire la demande expresse par email, fax ou courrier auprès du service client ou de son conseiller ePressPack.

Le Client doit s'assurer que le nom de domaine ne porte pas atteinte aux droits qu'un tiers pourrait avoir sur un signe distinctif antérieur, droit d'auteur, droit de propriété industrielle ou nom de domaine préexistant. Le Client doit également prendre toutes dispositions utiles pour s'assurer d'une

protection juridique efficace de son nom de domaine, notamment mais de manière non exhaustive, au regard des législations nationales et/ou internationales sur le droit des marques.

Toute décision de justice exécutoire signifiée à ePressPack ainsi que toute sentence arbitrale dûment notifiée à ePressPack emportant transfert ou annulation du nom de domaine enregistré par le Client sera exécutée en l'état et sur le champ par ePressPack sans notification préalable au Client.

5. Obligations et responsabilité des parties

a) du Client :

Le Client déclare et garantit (i) qu'il détient totalement et sans condition, ou qu'il possède et a obtenu tous les droits, approbations, licences, consentements et autorisations (notamment mais non limitativement auprès des auteurs des Contenus, réalisateurs, éditeurs, producteurs, sociétés de gestion collectives, artistes interprètes ou exécutants, techniciens) requis pour respecter ses obligations, exercer ses droits et accorder des licences conformément aux Conditions Générales du Service et (ii) qu'il entend utiliser le Service ePressPack et répondre à ses obligations en respectant les Conditions Générales du Service conformément à toutes les lois, règles et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Il est entendu que le Client est l'unique responsable (i) de son utilisation du Service ePressPack et notamment des Contenus qu'il stocke et met à la disposition du public via le Service ePressPack; (ii) de la protection de ses systèmes d'information contre tous virus ou intrusion ;(iii) des mots de passe nécessaire pour accéder au Service ePressPack. Le Client dégage ePressPack de toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à sa disposition, la confidentialité de la fourniture et la gestion des mots de passe doit être protégée par le Client.

Le Client s'engage par ailleurs à faire son affaire personnelle de toutes réclamations, revendication, ou opposition et plus généralement de toutes procédures formées contre ePressPack émanant d'un tiers qui seraient liées à son utilisation du Service ePressPack.

b) d'ePressPack

ePressPack s'engage à exécuter ses obligations avec soin et diligence et à mettre en œuvre les meilleurs moyens à sa disposition. Il est expressément convenu que l'obligation à la charge d'ePressPack est une obligation de moyen à l'exclusion de toute autre.

ePressPack ne pourra en aucun cas être tenu responsable (i) de dysfonctionnements dans l'accès et/ou l'utilisation du Service ePressPack inhérents à la nature du réseau Internet, (ii) d'un manquement quelconque à ses obligations dû à un cas de force majeure ou fortuite, il en sera de même en cas d'inaccessibilité de la Suite logicielle soit, à titre descriptif non limitatif, pour maintenance, ou par défaillance d'une composante du web : fournisseur d'accès, nœud de communication, configuration de serveur client.

Pendant toute la durée du Service, ePressPack s'engage à assurer une disponibilité de la Suite logicielle 7/7 jours à 99.90%, et met en œuvre des systèmes de sauvegarde permettant une reprise d'activité en cas d'incident grave, sauvegardes fondées sur les 30 derniers jours d'activité du Client.

ePressPack s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité, raisonnables compte tenu de l'état de l'art, pour protéger ses systèmes d'information ainsi que les Données et informations confidentielles du Client et à s'efforcer par ses interventions à ne pas créer de failles de sécurité ou de risque d'intrusion dans le Service.

6. Durée de l'abonnement-Renouvellement

Sauf convention particulière, la période initiale de l'abonnement est de deux (2) ans. Ensuite, l'abonnement est renouvelable par année complète par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre avec avis de réception envoyée par l'une des parties à l'autre au moins 90 jours avant la date anniversaire de la période en cours.

Le Contrat et l'abonnement prennent effet le jour de l'acceptation de la proposition émise par ePressPack ou à toute autre date mentionnée sur le bon de commande émis par le Client et accepté par ePressPack. La période initiale de l'abonnement comprend une période de deux mois (2) pendant laquelle ePressPack met au point le Service ePressPack selon les indications communiquées par le Client avant la prise d'effet du Contrat. Cette période de mise au point peut être étendue en fonction des délais mis par le Client à répondre aux demandes de précisions ou d'informations effectuées par ePressPack. Le Contrat prend fin à sa date d'expiration en cas de non renouvellement.

Le Client ne peut pas résilier de manière anticipée le Contrat. ePressPack n'effectue pas de remboursement si le Client décide d'arrêter d'utiliser le Service ePressPack au cours de la période d'abonnement, la période en cours reste entièrement due.

Lorsque le paiement n'a pas été effectué dans un délai de trente jours suivant son échéance, ou après un rappel non réglé de la somme due, ePressPack peut de plein droit interrompre le Service sans préavis. Toutefois, ePressPack s'engage à ne pas suspendre le Service si le Client conteste de bonne foi les montants facturés et coopère afin de résoudre rapidement le differend, l'abonnement pour la période souscrite restant dû dans sa totalité.

7. Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxe.

Le prix du Service ePressPack est constitué (i) d'un abonnement à la Suite logicielle pour une période de 12 mois, (ii) des options sélectionnées par le Client (iii) et la première année des coûts de création pour la personnalisation de la Suite logicielle, ayant fait l'objet d'un devis accepté par le Client.

Le prix du Service ePressPack est ferme pendant chaque période d'abonnement.

Lors des renouvellements du Contrat, à défaut d'accord particulier entre ePressPack et le Client figurant sur le bon de commande initial, le prix retenu est celui en du tarif en vigueur le jour du renouvellement.

Les factures émises par ePressPack pour les Services sont payables à 30 jours date de facturation. Tout retard de paiement entraîne une indemnité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur par jour de retard sans plafonnement ainsi que le remboursement des frais de recouvrement et de justice engagés par ePressPack.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au jour de la commande et ensuite lors de chaque renouvellement. ePressPack se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis. Toutefois les prestations commandées sont facturées au prix en vigueur au jour de la commande.

Si le Client est basé dans un pays autre que la France dans l'Union Européenne, tous les Services sont facturés hors TVA, le Client doit être immatriculé pour le paiement et le versement de la TVA dans son Etat Membre et devra fournir à ePressPack son numéro d'enregistrement à la TVA à la première demande.

8. Données à caractère personnel

ePressPack peut dans le cadre du Service être amené à traiter des Données Personnelles au sens du Règlement générale sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (les Données) et à la libre circulation de ces Données.

Dans ce cas, ePressPack agira en tant que Sous-Traitant et ne traitera les Données que selon les instructions documentées du Client (Responsable du Traitement) conformément aux dispositions de l' article 28 du RGPD. ePressPack ne disposera sur les Données du Client que d'un droit d'usage temporaire strictement limité aux seules et uniques fins d'exécution des prestations définies aux présentes conditions générales , le Client conserve le contrôle des Données et de leur traitement

ePressPack respecte le cadre du RGPD et la réglementation française applicable au traitement des données personnelles et à ce titre :

- ePressPack s'interdit d'utiliser les Données à d'autres fins que pour la finalité du traitement y compris marketing et de les divulguer à des tiers pour quelques raisons que ce soit, sauf instruction contraire du Client.
- ePressPack s'engage à ne collecter et ne traiter que les Données nécessaires à la finalité du traitement.
- ePressPack s'engage à ne pas conserver et à supprimer les Données au terme du Service ePressPack souscrit par le Client
- ePressPack est particulièrement vigilant à la sécurité de ses solutions en général, et aux Données Personnelles qui y sont stockées en particulier.

Le Client, Responsable du traitement s'engage à :

- fournir à ePressPack les Données nécessaires à la finalité qu'il a décidé pour leur traitement,
- documenter par écrit toutes instructions concernant le traitement des Données par ePressPack,
- veiller pendant toute la durée du Contrat au respect des obligations prévues par le RGPD sur la protection des données par le sous-traitant,
- superviser le traitement, y compris par des inspections auprès du sous-traitant.

Le Client est informé que les Données le concernant pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision contraignante d'une autorité réglementaire, administrative ou judiciaire compétente ou si cela s'avère nécessaire pour la défense d'ePressPack dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La Politique de Confidentialité d'ePressPack est consultable à l'adresse http:/……

9. Propriété Intellectuelle

ePressPack est auteur et producteur de bases de données, de sites web, d'applications professionnelles ainsi que de programmes logiciels y compris la Suite Logicielle. Ces produits et les services demeurent la propriété exclusive d'ePressPack et relève du Code de la propriété intellectuelle. Toute duplication totale ou partielle de la Suite logicielle et des éléments qui le constituent par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse d'ePressPack est prohibée et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Le Contenu reste entièrement et uniquement la propriété du Client. Ce dernier peut donc le récupérer à tout moment.

Par la présente, le client autorise ePressPack à utiliser à titre de référence commerciale son nom et d'autres informations l'identifiant ainsi que du matériel de référence connexe dans le cadre des activités de vente et de marketing d' ePresack pour être publié dans sa documentation marketing interne et sur ses sites de médias sociaux.
Cette autorisation peut être révoquée à tout moment par le Client par lettre recommandée envoyée avec un préavis raisonnable.

10. Droit des tiers, Atteintes à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, Respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur

Le Client est seul responsable des Contenus et du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement.

Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes précautions utiles afin de s'assurer que le Contenu et le nom de domaine ne constitue pas une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur, en France et à l'étranger.

Le Client est seul responsable des éventuelles atteintes aux autres droits des tiers liés à l'utilisation du Service ePressPack, et en particulier des atteintes liées à la diffusion de Contenu ou liées à l'enregistrement, la gestion, l'utilisation d'un nom de domaine pour lequel l'intervention de ePressPack aurait été requise par le Client. Ces atteintes peuvent concerner, de manière non limitative et à titre d'exemple, tous signes distinctifs préexistant, et notamment marque, nom commercial, dénomination sociale, enseigne, etc., ainsi que tout droit d'auteur, droit de propriété industrielle.

Le Client est seul responsable des éventuelles atteintes à l'ordre public, à la sécurité publique et aux bonnes mœurs qui pourraient découler des Contenus et de l'enregistrement d'un nom de domaine par l'intermédiaire des services de ePressPack.

Le Client s'engage à ses frais, à indemniser, défendre et protéger ePressPack y compris ses dirigeants et employés, en cas de réclamation, poursuites, actions en justice initiés à son encontre par un tiers en cas ou une procédure ou action fondée sur l'utilisation illégale ou non conforme du Service ePressPack par le Client ou de la violation d'un droit appartenant ou dont ce tiers est titulaire.

Il est rappelé qu'en vertu de la législation en vigueur, ePressPack n'est pas soumis à une obligation générale de surveiller le Contenu hébergé à l'occasion du Service ePressPack, ni à une obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites.

Toutefois, en application de la réglementation en vigueur, ePressPack peut être amenée à supprimer tout Contenu illicite transmis et/ou stocké via le Service ePressPack dès lors qu'ePressPack en aurait eu connaissance et, le Client étant pleinement responsable du Contenu, ePressPacl transmettra au Client toute plainte le concernant dans le cadre de l'utilisation du Service ePressPack, et ePressPack peut être amené à communiquer les éléments d'identification du Client sur réquisition de l'autorité judiciaire et/ou administrative.

11. Responsabilité- Limite de responsabilité

Les parties excluent toutes responsabilité l'une envers l'autre pour tous les dommages indirects, immatériels ou consécutifs tels que (mais non limité à), perte de bénéfice, de revenus, de données ou d'opportunités commerciales.

Les Services ePressPack sont fournis sans aucune garantie que l'utilisation de ceux-ci atteigne les objectifs, ni une adéquation à un usage particulier que le Client s'est fixé.

Dans tous les cas la responsabilité totale d'ePressPack tous dommages confondus ne pourra pas excéder (18%) dix-huit pour cent des sommes payées pour la période de l'abonnement en cours, par le Client au titre du bon de commande des Services à l'origine du dommage. Cette limitation s'applique également, si la responsabilité d'ePressPack est engagée, en cas d'inaccessibilité des Services, soit à titre descriptif non limitatif, en raison de maintenance programmée ou non, ou par défaillance d'une composante du web : fournisseur d'accès, nœud de communication, configuration de serveur client.

12. Confidentialité

Chacune des Parties s'engage expressément à préserver la confidentialité des informations confidentielles de l'autre Partie, à ne les utiliser que dans le cadre du Contrat et à ne pas les reproduire, publier ou divulguer de n'importe quelle façon que ce soit à des tiers. Afin d'éviter toute confusion, les conditions du Contrat ainsi que toute information financière, technique ou commerciale ou toute information relative à l'activité de l'une ou l'autre des Parties constituent des informations confidentielles au titre du présent article.

A la cessation du Contrat, pour quelle que cause que ce soit, chacune des Parties restituera à l'autre ou détruira l'ensemble des informations confidentielles dont elle aurait pu avoir connaissance pendant la phase de négociation et/ou jusqu'à la date d'expiration ou de résiliation du Contrat.

Il est expressément convenu entre les Parties que l'obligation de confidentialité susvisée continuera à produire l'intégralité de ses effets pendant une durée de deux (2) ans à compter de la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, quelle qu'en soit la cause.

13. Généralités

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales serait déclarée invalide ou inopposable pour quelque cause que ce soit, les autres dispositions demeureront applicables sans changement.

ePressPack peut à tout moment mettre à jour ou modifier tout ou partie des présentes Conditions Générales de service. En cas de mise à jour ou modification, les Conditions Générales de service modifiées ou mises à jour seront disponibles à l'adresse http://..... Les Conditions Générales mises à jour deviendront effectives le jour ouvrable suivant leur publication. En cas de modification significative des conditions de service ePressPack s'efforcera d'en informer le Client par mail dès la publication de celles-ci. ePressPack invite le Client à consulter régulièrement les Conditions Générales de service à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les dispositions des présentes Conditions Générale de Service constituent l'accord global entre les parties relativement aux sujets concernés et prévalent sur tout autre accord conclu antérieurement entre les parties relativement à ces mêmes sujets.

Toutes les dispositions des présentes qui, par nature, se prolongent au-delà de la résiliation des présentes Conditions Générales restent effectives tant qu'elles ne sont pas exécutées et s'appliquent aux successeurs et ayants droit respectifs.

14. Cession

Le présent contrat ne pourra faire l'objet d'aucune cession en tout ou partie à titre gracieux ou onéreux par le Client. Il pourra cependant être transmis avec les actifs d'ePressPack en cas de rachat ou de fusion avec une autre entité juridique.

15. Résiliation-Suspension

ePressPack se réserve le droit de suspendre ou résilier ses prestations en cas de non-paiement, revente, transmission non autorisée, utilisation illicite, ou piratage constaté de la part du Client.

En cas de résiliation anticipée le paiement de l'abonnement reste acquis sans préjudice de dommages et intérêts.

A la fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause, ePressPack s'engage à remettre au Client à sa demande l'intégralité des Contenus, à ce titre ePressPack transférera les données et Contenus sur un serveur dont les coordonnées lui auront été transmises par le Client sous la forme d'un flux RSS . ePressPack s'engage à supprimer de sa plateforme et de ses serveurs l'ensemble des Contenus et données du Client trente (30) jours après la fin du Contrat.

17. Non-corruption

Chaque partie déclare ne pas avoir reçu ou offert un quelconque cadeau illicite, dessous de table, donné un paiement ou un objet de valeur à un employé ou un dirigeant de l'autre partie en relation avec la signature ou l'exécution du Contrat et s'engage à ne pas y procéder pendant toute la durée du Contrat. Le non-respect de cette obligation constitue un motif de résiliation immédiate du Contrat aux frais et couts de la partie défaillante. Des cadeaux d'usage et de faible valeur ne sont considérés comme une violation à cet article.

18. Attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française, que ce soit pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de difficulté ou de contestation sur leur interprétation, l'exécution ou la réalisation des obligations des parties, les parties décident de tenter de résoudre amiablement leur différend. A ce titre, toute partie qui souhaiterait mettre en jeu ladite procédure et ce, préalablement à la saisine d'un tribunal compétent devra le notifier à l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception en laissant un délai de quinze jours à l'autre partie pour répondre. En cas de conciliation, les parties s'engagent à signer un accord transactionnel et confidentiel. Lorsque la recherche d'une solution amiable est infructueuse, compétence expresse est attribuée aux tribunaux de Paris nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.